

Institut d'Études Occitanes – Occitanie/Pyrénées-Méditerranée (IEO OPM)

Centres Régionaux de l'Enseignement de l'Occitan

Académie de Toulouse (CREO Tolosa)

Félibrige, maintenance de Gascogne Haut-Languedoc

## **Nos questions aux candidats :**

Les débats qui ont précédé et accompagné le vote très majoritaire de la loi sur la protection patrimoniale des langues régionales et leur promotion, dite « Loi Molac », et le recours au Conseil Constitutionnel qui a suivi ce vote, ont placé les langues régionales sous les feux de l'actualité.

Les associations occitanes que nous représentons ont toujours travaillé dans une volonté de dialogue, tant auprès des candidats de la future élection qu'auprès des élus avec lesquels elles auront la volonté d'œuvrer concrètement pour le devenir de la langue et de la culture occitanes.

Dans cet esprit, elles souhaitent :

- faire part aux candidats et candidates que vous êtes de leurs analyses de la situation de notre langue et de notre culture et de leurs préoccupations quant à la situation des associations engagées dans leur défense
- vous soumettre quelques questions quant à vos engagements

Nous vous serions reconnaissants de répondre aux questions qui suivent, de la manière la plus détaillée possible.

1- Quel regard et quelles analyses vous portez sur la situation actuelle de la langue occitane dans notre Région ?

2- Quel horizon voulez-vous lui donner à moyen terme et à la fin de votre mandat ?

3- Quelle sera votre stratégie, quels moyens humains (chargés de mission) et financiers (budget) , quelles relations avec l'État et ses représentants en région comptez-vous mettre en œuvre pour réaliser vos ambitions pour notre langue régionale ?

## Notre analyse de la situation : *Lenga e cultura occitanas 2021, ont ne sèm ?*

L'UNESCO place l'occitan dans la catégorie des « langues en grand danger d'extinction. »

Des résultats issus d'une enquête sociolinguistique menée par l'Office Public de la Langue Occitane (OPLO), début 2020, auprès d'un échantillon représentatif de la population des régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et Val d'Aran, nous apprennent qu'en dix ans, le nombre de locuteurs de l'occitan aurait encore chuté de trois points, et ce, malgré l'intérêt porté par une partie importante de la population.

De plus, la transmission indispensable par l'enseignement qui avait lentement progressé dans notre région régresse à présent suite à des mesures nationales qui limitent et dévalorisent l'offre de cet enseignement.

Il y a donc urgence à reconsidérer l'ensemble des dispositifs en vigueur.

De toute évidence, les politiques nationales et régionales menées jusqu'à aujourd'hui ne sont pas suffisantes pour retrouver un seuil de transmission et de maintien d'usage qui permette d'endiguer la récession de l'usage de notre langue.

Les budgets consacrés à l'occitan dans la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée sont très en retrait si on les compare à leur équivalent en Bretagne, en Corse ou au Pays Basque, dont l'Office Public dispose (pour un demi-département) d'un budget dix fois plus important que celui de l'Office Pour la Langue Occitane (pour 23 départements) !

Ce sous-dimensionnement budgétaire engendre *de facto* des moyens humains et des capacités d'actions et d'interventions bien insuffisants pour permettre un revirement de tendance.

### *Lo quotidian de las associacions occitanas – Los besonhs e analisis*

Chaque association rencontre dans son action particulière des problématiques qui lui sont propres, qui l'amènent à développer sa propre analyse, sa propre réflexion, complémentaire des autres réflexions et partie constitutive de l'ensemble de **la préoccupation commune et globale pour la langue et de la culture**, que nous vous présentons en trois axes :

#### **Pour l'enseignement**

Actuellement la très grande majorité des élèves de notre région traversent le système scolaire sans y rencontrer la langue et la culture occitanes. Il est anormal qu'ils soient ainsi privés de la possibilité de découvrir et acquérir, s'ils le souhaitent, ce patrimoine.

Nous, associations représentant l'enseignement public (CREO Acadèmia de Tolosa e Acadèmia de Montpelhièr), demandons une prise en compte de la spécificité de l'enseignement public de l'occitan : non seulement c'est là que sont scolarisés la majorité des élèves, mais c'est surtout là qu'existe le plus grand potentiel développement numérique.

Nous nous plaçons dans une logique d'offre aux familles dans le cadre de la lettre et de l'esprit de la loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion. S'il faut répondre à la demande sociale lorsqu'elle s'exprime, il faut aussi proposer à toutes les familles qui résident dans notre Région la possibilité d'accès à l'enseignement de l'occitan, sous une des

formes prévues par les textes (de la sensibilisation à l'enseignement par immersion, en passant par l'enseignement optionnel et l'enseignement bilingue à parité horaire). Il est donc aussi indispensable de préparer de nouvelles conventions avec l'État, plus ambitieuses que les précédentes, qui prévoient la généralisation progressive de l'offre rendue possible par la loi votée le 8 avril 2021.

Leur mise en œuvre doit être accompagnée d'une politique de création et diffusion de matériel pédagogique, de l'accompagnement culturel et d'une communication en direction de la société :

- qui mette en évidence les modalités d'enseignement de notre langue, ce qui peut passer par une carte des sites,
- qui explique la richesse de notre culture occitane et l'intérêt intellectuel et citoyen de la connaissance de notre langue
- qui oppose aux blocages ministériels, croissants depuis 2005, la volonté politique de la Région quant à l'enseignement de sa langue, en particulier dans le service public

### **Pour une remise en usage de la langue**

Notre préoccupation est issue du constat d'asphyxie de l'usage naturel de la langue dans l'évolution actuelle de notre société. Et pourtant, une grande partie de la population éprouve un intérêt marqué pour tout son patrimoine linguistique, sans pour autant trouver des lieux d'usages dans lesquels pratiquer la langue, approfondir la culture dans la langue, en faire une partie prenante de son environnement culturel personnel, de son vécu.

Nos associations de proximité s'efforcent de jouer ce rôle de lieu d'usage et contribuent à la constitution d'une communauté d'usagers volontaires nécessaire à la revitalisation de la langue. Ce faisant, elles sont de véritables vitrines pour la langue et la culture dans leur environnement immédiat, des lieux auprès desquels le public, les autres associations ou les élus peuvent trouver des interlocuteurs.

Nous pensons que toute politique pour la langue doit avoir un volet de formation de locuteurs, mais aussi un volet de remise en usage de la langue, doté de moyens financiers spécifiques suffisants.

Les usagers volontaires et leurs associations doivent pouvoir trouver auprès des pouvoirs publics une dynamique faite de dialogue et de concertation, de type innovation "innovation sociale".

### **Pour la culture, le spectacle vivant, l'édition, les médias, la place publique de la langue**

La création culturelle, le spectacle vivant, les médias, sont fondamentaux pour la survie et la réhabilitation de notre langue et de son usage.

Nous demandons aux élus d'être particulièrement attentifs à toutes les demandes émanant des porteurs de projets dans ces domaines et de veiller à ce que les organismes culturels nationaux ou régionaux et les médias ne les ignorent pas. Il est par exemple inadmissible qu'une radio de service public installée à Toulouse refuse de passer de la musique et des chansons occitanes, y compris dans la petite émission occitane qu'elle produit...

## Que volèm per l'aprèp 2021?

Si 2020 demeurera l'année d'une crise sanitaire, les suivantes risquent d'être celles d'une crise économique, mais les langues et les cultures que nous nous efforçons de maintenir dans la lumière du Monde ne doivent pas être des variables d'ajustement d'une politique budgétaire d'austérité. En danger, en péril même, ces biens culturels intangibles sont fragiles : ils n'existeront dans l'après que s'ils existent maintenant.

C'est pourquoi, nous, militantes et militants associatifs œuvrant pour la survie et le développement d'une langue constituant une richesse de l'Humanité, demandons solennellement :

- Une hausse significative des moyens alloués à la défense et à la promotion des langues régionales, par l'ensemble des collectivités, à commencer par les régions dont elles constituent une grande part de l'identité, à compter de 2022.
- Le développement de l'enseignement sous toutes ses formes (enseignement public et confessionnel, Calandretas) et, conformément à la loi, la généralisation progressive de l'offre dans le cadre de l'horaire normal sous des formes et à des degrés divers.
- Le soutien affirmé, au-delà du secteur capital de l'enseignement, de toutes les actions en faveur de l'usage de la langue, en particulier celles visant à développer son usage « volontaire » dans la proximité de la population.
- Le développement de toutes les activités dans la langue au niveau de la création et de la diffusion culturelle et des médias ainsi qu'une visibilité publique accrue, qui passe notamment par la restauration de la toponymie en lien avec l'IGN et la mise en place systématique de signalisations bilingues.
- La revendication par le Conseil Régional d'un investissement financier plus important de l'État dans l'Office Public de la Langue Occitane, à la hauteur de nos ambitions, comparable à l'investissement des Régions, et un réel engagement dans une politique linguistique constructive et pérenne en liaison avec l'État et les autres collectivités territoriales.
- Une participation active des conseillers régionaux à l'élaboration et au financement de mesures concertées avec les associations, dans le cadre en particulier du « *Comitat Conselh* » que l'OPLO s'est efforcé de constituer en fin du mandat écoulé, pour la mise en œuvre d'un véritable plan de développement de la connaissance et de l'usage de la langue.
- Le rétablissement d'un poste au CESER de la région pour un représentant des organismes et associations œuvrant pour la langue et la culture occitanes
- La prise en compte de la langue et de la culture occitane dans le Contrat de plan État-Région

Dans l'attente de vos propositions en matière de langue et culture occitanes, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les candidats, à nos sentiments républicains.

